

## **SESSION DU 10 JUILLET 2020**

-----

Sur convocation adressée à chacun de ses membres le 6 juillet 2020, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire le vendredi 10 juillet 2020 à 8 heures, sous la présidence de la seconde Adjointe au Maire, Sylvie BEHETRE.

Présents : Sylvie BEHETRE, Claudine MOULIN, Marc PINSARD, Anita RIVIERE, Gérard AMY, Nicolas BIANCONI, Humberto DOS SANTOS, Michel AZAMBOURG, Serge POITRIMOL, Véronique PREVEAUX.

Absents excusés :

- Christophe LEROY qui avait donné pouvoir à Sylvie BEHETRE
- Thierry HERON qui avait donné pouvoir à Claudine MOULIN
- Emmanuel DUPIN qui avait donné pouvoir à Humberto DOS SANTOS
- Loïc DECOURTIL qui avait donné pouvoir à Marc PINSARD
- David POTHIER qui avait donné pouvoir à Anita RIVIERE

Secrétaire de séance : Marc PINSARD

\* \* \* \* \*

### → **Elections sénatoriales : 2020** :

Madame Sylvie BEHETRE, 2<sup>nd</sup>e Adjointe au Maire, rappelle que le Conseil Municipal est convoqué ce jour afin de désigner ses délégués et suppléants au sein du collège électoral qui sera chargé de procéder à l'élection des sénateurs, le 27 septembre prochain.

Il est rappelé qu'en application des articles L.288 et R.133 du code électoral, les délégués et leurs suppléants sont élus séparément, sans débat, au scrutin secret majoritaire à deux tours.

Conformément à l'article L.284 du Code électoral, le Conseil Municipal doit élire : 3 délégués titulaires et 3 suppléants.

### ↳ **Election des délégués titulaires** :

➤ Se portent candidats : Christophe LEROY, Thierry HERON et Claudine MOULIN

➤ Résultats du 1<sup>er</sup> tour :

- nombre de votants : 15
- nombre de suffrages exprimés : 15
- majorité absolue : 8

➤ Suffrages obtenus :

- Christophe LEROY : 15
- Claudine MOULIN : 14
- Thierry HERON : 13

⇒ **Christophe LEROY, Claudine MOULIN et Thierry HERON sont proclamés élus au 1<sup>er</sup> tour.**

### ↳ **Election des délégués suppléants** :

➤ Se portent candidats : Sylvie BEHETRE, Loïc DECOURTIL et Véronique PREVEAUX

➤ Résultats du 1<sup>er</sup> tour :

- nombre de votants : 15
- nombre de suffrages exprimés : 15
- majorité absolue : 8

➤ Suffrages obtenus :

- Véronique PREVEAUX : 15
- Loïc DECOURTIL : 15
- Sylvie BEHETRE : 14

⇒ **Véronique PREVEAUX, Loïc DECOURTIL et Sylvie BEHETRE sont proclamés élus au 1<sup>er</sup> tour.**

La séance est levée à 8h45.

\* \* \* \* \*